



European
Commission

Fiche Région Ultrapérioriphérique

SAINT-MARTIN

Étude de l'impact de la
pandémie de COVID-19 sur
les régions ultrapérioriphériques

Région Saint-Martin

Pays France

Superficie 53 Km²

Nombre d'habitants (2020) 34 065

Densité de population (2019) 640 par Km²



Préparée par

ECORYS

INTRODUCTION

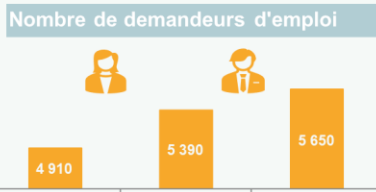
Cette fiche a été préparée dans le cadre d'une étude plus large évaluant l'impact de la COVID-19 sur les neuf régions ultrapériphériques (RUP) de l'UE. Elle fournit une analyse approfondie des impacts économiques et sociaux de la COVID-19 à Saint-Martin, met en évidence les mesures prises pour atténuer la propagation du virus, et présente des propositions de mesures de relance et de renforcement de la résilience répondant aux principaux problèmes identifiés dans cette région ultrapériphérique.

Cette fiche présente d'abord une vue d'ensemble des impacts sanitaires de la pandémie à Saint-Martin, ainsi que le calendrier des mesures mises en place pour contenir les taux d'infection. Elle examine ensuite les répercussions économiques, en commençant par le niveau macroéconomique, suivi d'une analyse des principaux impacts sectoriels. La troisième section présente les impacts sociaux et est suivie d'une identification des mesures politiques les plus pertinentes mises en œuvre dans la région pour atténuer les conséquences négatives de la crise. Les deux dernières sections examinent les perspectives d'avenir et suggèrent des mesures pour soutenir la reprise et renforcer la résilience face à des défis similaires à l'avenir.

Aperçu et impact du COVID-19 sur l'économie de Saint-Martin



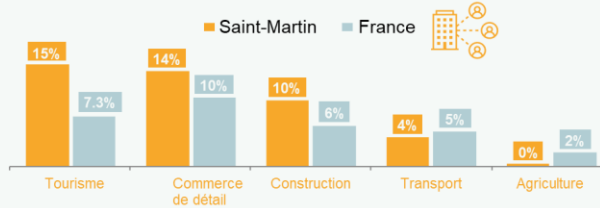
83%
Baisse du chiffre d'affaires des entreprises au cours des six premiers mois de 2020



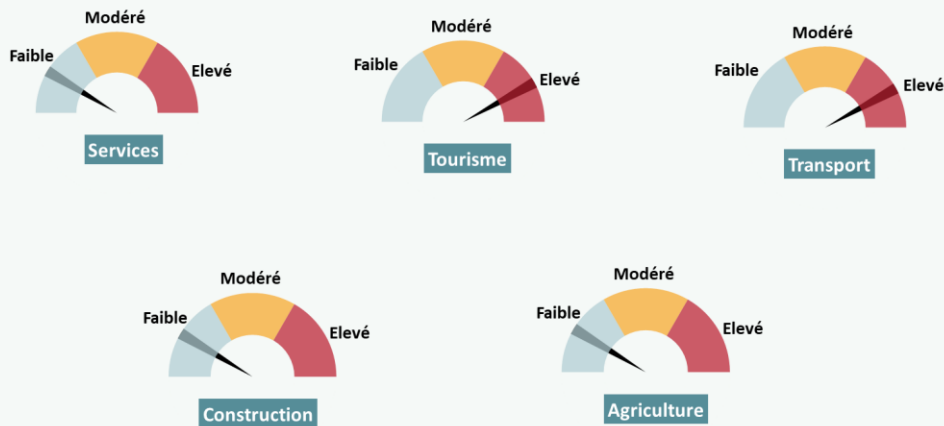
Part de la population sans diplôme

50%
par rapport à la **moyenne française de 29%**

"Part des secteurs clés dans l'économie en % de PIB - 2017"



Impact de la crise du COVID-19 sur des secteurs spécifiques de l'économie



Recommandations

Réduire la charge administrative liée à l'accès aux possibilités de financement pour les entreprises

Accroître la visibilité et la sensibilisation aux possibilités de financement existantes de l'UE

Renforcer les efforts actuels pour passer à une économie formelle et développer un cadre intégré de formalisation à long terme

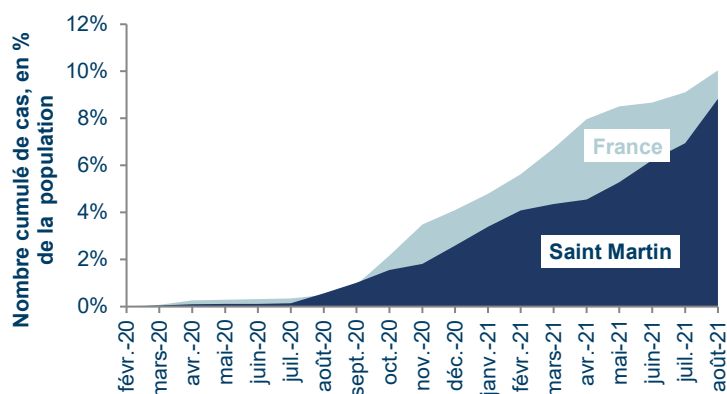
Elargir le champ d'application du programme «Cadre avenir» pour la formation des jeunes de la région

Améliorer les capacités du secteur privé grâce à la numérisation

1. LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA RÉGION – STATISTIQUES SANITAIRES ET CHRONOLOGIE

Saint-Martin a été généralement moins touchée par l'épidémie de COVID-19 que la France métropolitaine, en termes de nombre de cas enregistrés par rapport à la population. Avec une première vague relativement clémentine (mars-mai 2020) et une gestion réussie de l'épidémie au printemps 2020, le nombre de cas a augmenté rapidement en août 2020, et est resté relativement élevé au cours des mois d'automne 2020. En août 2021, le nombre cumulé de cas par rapport à la population totale reste inférieur mais très proche des niveaux observés en France (voir Figure 1). 3 356 cas cumulés ont été enregistrés dans la région, dont 17 décès.

Figure 1 : Nombre cumulé de cas par rapport à la population totale, en pourcentages (Févr. 2020 – Août 2021)



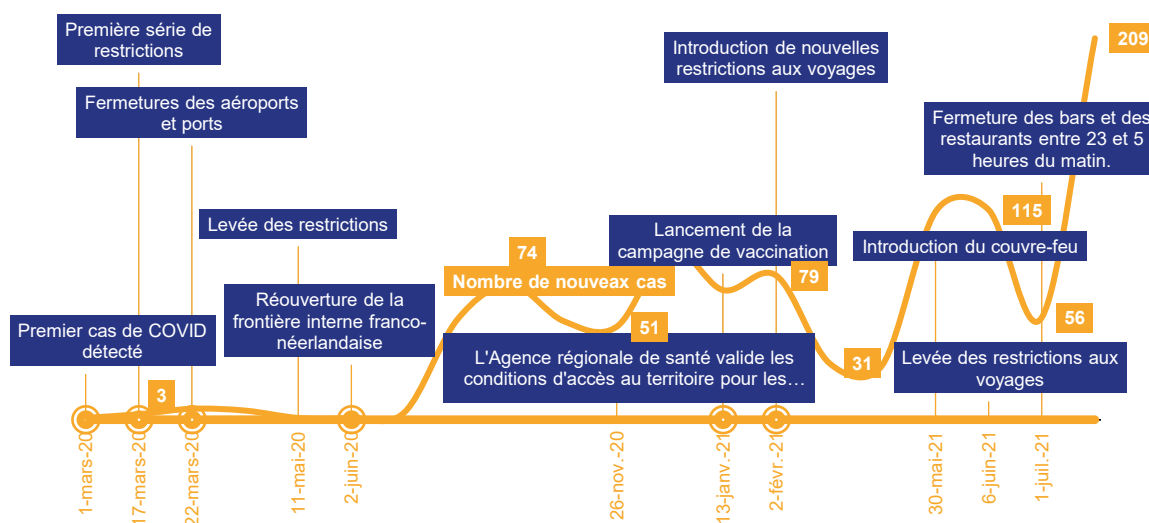
Source : Ecorys. Sur la base des données de l'OMS

Le premier cas sur l'île a été détecté le 1er mars 2020. Les premières mesures de confinement ont été mises en place le 17 mars 2020. Les voies maritimes et aériennes ont été fermées cinq jours plus tard. La frontière entre les parties néerlandaise et française a été fermée avant la fin du même mois.

L'insularité de Saint-Martin a permis de stopper la propagation du virus relativement rapidement. La partie française a opté pour une réouverture progressive en mai

2020, et la frontière entre les deux parties a été rouverte au début du mois de juin 2020. Malgré un nombre croissant de nouveaux cas en août 2020 et la réintroduction de mesures de confinement en France, le préfet de Saint-Martin a choisi de ne pas introduire de nouvelles restrictions en octobre 2020, avant la saison touristique. Selon les personnes interrogées, les mesures de protection ont été globalement bien respectées, ce qui a contribué au relatif succès du confinement du virus sur la période automnale (2020). L'ARS (Agence Régionale de Santé) a autorisé les touristes étrangers à accéder au territoire (sous certaines conditions) en novembre 2020, mais une exigence de raisons impérieuses de voyager a été mise en place de février à juin 2021, limitant le flux de touristes sur l'île. Suite à une recrudescence des cas, un nouveau couvre-feu a été instauré fin mai 2021.

Figure 2 : Chronologie des mesures de distanciation sanitaire / sociale et étapes sanitaires et nouveaux cas de COVID-19 signalés à Saint-Martin (les dernières données indiquées sont celles du 28 août 2021).



Source : Ecorys, sur la base des données de l'OMS.

Les personnes interrogées ont noté que l'infrastructure sanitaire était rapidement surchargée, malgré le faible nombre de cas. Cela n'est pas surprenant, étant donné que le seul centre hospitalier de Saint-Martin compte 80 lits.¹ Ce manque de capacité représente un risque permanent pour l'île. Avant même la pandémie de COVID-19, des patients avaient été envoyés en Guadeloupe, une île voisine, pour y recevoir un meilleur traitement. Avec un secteur de la santé sous-équipé, les limites de capacité peuvent facilement être atteintes si la situation s'aggrave ou avec l'émergence d'une nouvelle pandémie à l'avenir.

Le déploiement des vaccins à Saint-Martin a été généralement plus lent qu'en France métropolitaine. A la fin du mois d'août 2021, 33,6 % de la population éligible avait reçu au moins une dose, contre 72,3 % en France métropolitaine à la même époque.² Un taux relativement élevé de refus du vaccin pourrait rendre difficile l'obtention d'une immunité de masse sur l'île.³

2. IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

APERÇU DE LA SITUATION MACROÉCONOMIQUE

La situation économique spécifique de Saint-Martin découle de sa situation géographique et de sa juxtaposition avec le territoire néerlandais de Sint-Maarten. La coexistence de la France et des Pays-Bas permet à l'île de combiner leurs ressources et leurs avantages. Leur interdépendance permet aux deux parties de partager les infrastructures d'accueil, comme l'aéroport international (Princess Juliana International Airport) et le port maritime situés du côté néerlandais, et l'aéroport de Grand Case-Espérance situé du côté français. Cependant, les différences dans leurs cadres juridiques peuvent créer une concurrence entre les deux parties de l'île. Si le statut de région ultrapériphérique permet à Saint-Martin de bénéficier des fonds européens, il impose également l'obligation d'appliquer le droit communautaire, notamment en matière de normes (alimentation, construction, etc.) et de fiscalité. Outre une fiscalité moins favorable aux entreprises, le désavantage relatif de la partie

¹ Site - Centre Hospitalier Saint-Martin Louis Constant Fleming ; Voir : <https://www.chsaintmartin.org/centre-hospitalier-st-martin/chiffres-hopital-saintmartin.html>

² Our World in Data. Voir : <https://ourworldindata.org/covid-vaccinations?country=FRA>

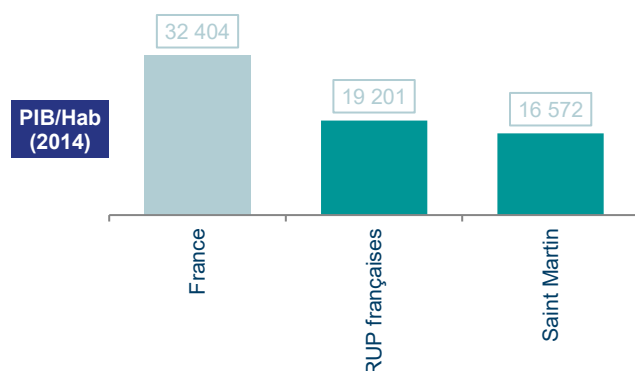
³ Sur la base d'entretiens

française de l'île provient également de coûts d'exploitation et de main-d'œuvre plus élevés (en 2014, le revenu minimum horaire était presque trois fois plus élevé qu'à Sint-Maarten).⁴

Le bilan de la crise mondiale en cours a entraîné de nouvelles retombées économiques, même après l'assouplissement des mesures en mai 2020. Une étude commandée par l'ACCIOM (Association des Chambres de Commerce et d'Industrie des Outre-Mer) a estimé que l'impact des huit semaines (mars-mai 2020) de confinement sur la croissance annuelle du PIB serait de -5,7 %, dans l'hypothèse où le reste de l'année se déroulerait dans des conditions normales.⁵ Cette dernière hypothèse ne s'est pas réalisée. Néanmoins, avec une économie orientée vers le secteur du tourisme, les restrictions globales continues en matière de mobilité (impactant à la fois les arrivées touristiques et les chaînes d'approvisionnement) et la fermeture de la frontière avec la partie néerlandaise ont eu un impact négatif supplémentaire sur l'économie de Saint-Martin.

Les conséquences de la pandémie de COVID-19 ont été accentuées par le fait qu'au début de l'année 2020, l'économie de Saint-Martin subissait encore l'effet cumulé de deux crises récentes, ce qui rendait la situation économique de l'île quelque peu différente des autres régions ultrapériphériques françaises. L'économie de Saint-Martin était déjà fragilisée par les conséquences de l'ouragan Irma en 2017, puis par des troubles sociaux et des grèves générales vers la fin de l'année 2019, pendant la haute saison touristique.⁶ Ainsi, alors que l'activité ne reprenait que lentement, la pandémie de COVID-19 a eu un effet encore plus marqué. De plus, compte tenu de la taille relativement faible de l'économie globale de l'île, la fermeture de la frontière avec le côté néerlandais a eu un double effet isolant.

Figure 3 : PIB par habitant de Saint-Martin, en € (2014)⁷



Source : Ecorys, sur la base des données de l'IEDOM.

Les statistiques précises mesurant les performances économiques de Saint-Martin sont rares, car le pays ne dispose pas de son propre institut statistique et il n'existe pas de statistiques désagrégées pour Saint-Martin au niveau d'Eurostat. L'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) ne fournit que des chiffres sur l'emploi, la formation, la démographie et le logement, mais même ceux-ci sont fournis avec des années de retard.⁸

Le PIB/habitant de Saint-Martin était estimé à un peu plus de la moitié de celui de la France en 2014 (année la plus récente pour laquelle une estimation est disponible). Il est également inférieur à celui de la plupart des autres régions ultrapériphériques françaises. Le PIB de Saint-Martin a progressé lentement entre 2011 et 2014, sans qu'il y ait de signe de convergence vers les performances économiques de la France métropolitaine.⁹

En 2017, l'ouragan Irma a fait des ravages sur l'île. 95 % des bâtiments de l'île ont été endommagés (~1 milliard d'euros de dégâts ont été estimés sur la seule partie française), entraînant une perte de revenus dans les

⁴ CEROM (2018) Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin Une croissance tirée par l'investissement public ; IEDOM (2019). Panorama de Saint-Martin ; ACCIOM (2021) Outre-mer: l'état d'urgence

⁵ DME, 2020, Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines

⁶ CEROM (2018) : Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin. Une croissance tirée par l'investissement public

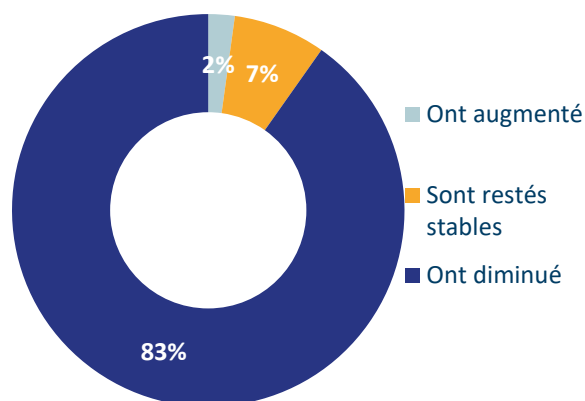
⁷ La comparaison effectuée ici doit être considérée avec prudence. Les chiffres sont exprimés en PIB nominal et ne tiennent donc pas compte des différences de prix entre les régions.

⁸ Sur la base d'entretiens.

⁹ CEROM 2018 : Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin, une croissance tirée par l'investissement public

activités touristiques. La situation économique de Saint-Martin est restée faible jusqu'en 2020. Avec un déclin démographique continu depuis le début de la décennie causé par l'émigration des jeunes et de nouveaux départs suite à l'ouragan Irma, ainsi qu'un taux de chômage très élevé (34 % en 2019), l'activité économique ne

Figure 4 : Chiffre d'affaires au cours des six premiers mois de 2020 par rapport à la même période en 2019 (échantillon d'entreprises)



Source : Ecorys, sur la base des données de Qualistat

commençait que lentement à se redresser au moment où la pandémie de COVID-19 a atteint le territoire.¹⁰

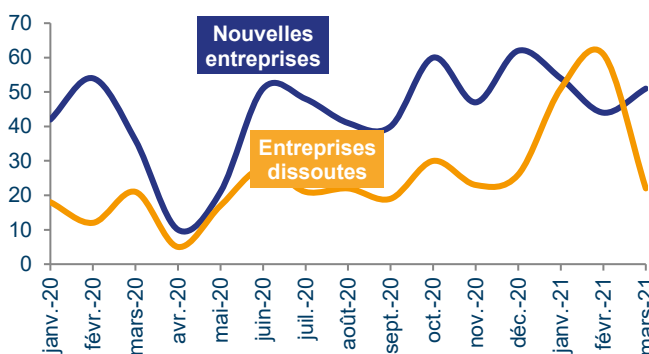
La fermeture de la frontière terrestre avec le côté néerlandais du territoire a entraîné une situation sans précédent

et créé de graves perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans l'approvisionnement en produits alimentaires frais. Les ports et aéroports internationaux étant situés à Sint-Maarten (c'est-à-dire du côté néerlandais), les habitudes de voyage et de consommation ont changé, la consommation reposant uniquement sur la demande intérieure. Selon les personnes interrogées, les travailleurs faisant la navette d'un côté à l'autre de la région ont souffert de manière disproportionnée de ces mesures, entraînant une perte de revenus personnels et, dans certains cas, des pertes d'emploi.

L'impact sévère des mesures de restriction et de la fermeture de la frontière a été quantifié par une enquête¹¹ menée en août 2020 auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises régionales. Les résultats de cette enquête ont indiqué qu'au cours des six premiers mois de 2020, 83 % des entreprises ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires par rapport à la même période en 2019 (figure 4).

Les tendances en matière de création et de fermeture d'entreprises reflètent ce ralentissement de l'activité économique pendant la période de confinement. De manière générale, il existe une très forte dynamique entrepreneuriale sur l'île, avec un niveau très élevé de création de nouvelles entreprises (principalement des micro-entreprises). Cependant, le nombre de nouvelles entreprises a fortement diminué pendant la période de confinement, et on a constaté une augmentation du nombre d'entreprises dissoutes. Les taux ont retrouvé leur niveau pré-pandémie après

Figure 5 : Nombre d'entreprises nouvelles et dissoutes 2020-mars 2021



Source : Ecorys, sur la base des données de la CCI

l'assouplissement des restrictions en mai 2020. Les chiffres officiels doivent être traités avec une certaine prudence, étant donné la taille relativement importante de l'économie informelle.

¹⁰ CEROM (2018) Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin Une croissance portée par l'investissement public ; Saint-Martin, rapport annuel 2019.

¹¹ QualiStat (2020) Evaluation de l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture de la frontière sur les entreprises de Saint-Martin

Selon les personnes interrogées, la transition vers un environnement numérique est loin d'avoir été sans heurts. Saint-Martin manque à la fois de l'infrastructure numérique et de l'esprit d'entreprise nécessaires pour s'engager et exploiter les opportunités commerciales numériques. Bien que le passage aux plateformes numériques ait été généralement encouragé par les autorités dans la mesure du possible, l'initiative a également rencontré l'opposition de la population locale. Avec une infrastructure à large bande sous-développée, les autorités régionales prévoient de nouveaux investissements pour augmenter la capacité numérique à l'avenir.

ANALYSE SECTORIELLE

L'économie de Saint-Martin se caractérise par la prédominance du secteur tertiaire. En tant que principal moteur de la croissance, tous les secteurs sont liés d'une manière ou d'une autre au tourisme (estimé à 95 % de l'ensemble de l'économie).¹² L'impact des restrictions de mobilité a donc été immédiatement évident, touchant tous les secteurs, à l'exception des supermarchés et autres magasins d'alimentation qui ont été autorisés à rester ouverts. Les mesures de confinement ont directement affecté les mouvements commerciaux et les échanges, provoquant une perturbation des chaînes d'approvisionnement vitales (par exemple, l'approvisionnement en produits alimentaires frais et en matériaux de construction). D'importantes infrastructures de transport étant situées du côté néerlandais, la fermeture de la frontière a encore amplifié ces impacts. Les personnes interrogées ont noté que les habitudes de voyage et de consommation ont changé, avec une forte baisse de la demande. En conséquence, les services, les transports, l'hôtellerie, la restauration, la location de voitures et les compagnies de taxis ont directement souffert de la pandémie de COVID-19. Bien que des données sectorielles permettant une analyse plus approfondie ne soient pas disponibles, les personnes interrogées ont également noté que les changements de comportement provoqués par les mesures de restriction ont fortement impacté les secteurs de la culture et des loisirs.

Tableau 1 : La structure économique de Saint-Martin, 2017

Secteurs	Part de l'emploi total (%)
Hébergement et restauration	14,9
Commerce de détail et de gros	14
Construction	9,7
Transport	4,3
Production	3,7
Energie	1,5
Agriculture	0,3
Services non-commerciaux ¹³	29,9
Autres services commerciaux ¹⁴	21,7
Total	100

Source : IEDOM, 2020

Selon les dernières données sectorielles (2017), le secteur de la restauration et de l'hébergement (14,9 %) est le troisième employeur de Saint-Martin, suivi du commerce de gros et de détail (14 %) et de la construction (9,7 %). L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'industrie ne sont que des activités marginales et représentent une part limitée de l'économie de l'île. Les emplois liés au secteur public (c'est-à-dire la catégorie des services non commerciaux dans le tableau 1) représentent environ 30 % de tous les emplois.

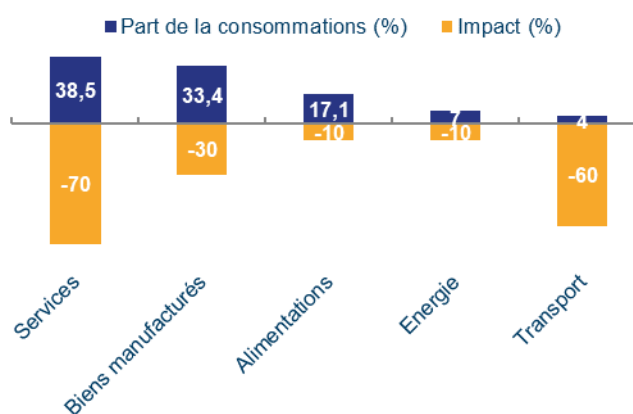
¹² Entretien avec la CCI Saint-Martin.

¹³ Les services non commerciaux comprennent l'administration publique, l'éducation, la santé et les services sociaux

¹⁴ Les autres services commerciaux comprennent : l'information et la communication, la finance, l'assurance, l'immobilier, la science et la technologie, les services administratifs et de soutien

L'étude ACCIOM citée ci-dessus¹⁵ a estimé la perte de consommation dans certains secteurs pendant la période de blocage de mars à mai 2020. Les services (commerciaux et non commerciaux), qui représentent la plus grande part de la consommation, ont subi le plus lourd tribut économique, avec une perte totale d'activités estimée à 70 % par rapport au scénario contrefactuel « *business as usual* » pour la même période. La deuxième plus grande catégorie de consommation, l'industrie manufacturière, a connu une baisse de 30 % (figure 6). Les transports ont été durement touchés, avec une baisse d'activité de 60 %. Bien que moins importantes en termes de poids économique, les activités de transport sont vitales pour assurer la continuité des affaires et le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement sur l'île. D'autres secteurs, comme l'alimentation et l'énergie, se sont relativement bien comportés, avec une baisse de 10 % pendant la période de blocage de mars à mai 2020, toujours par rapport au scénario contrefactuel « *business as usual* » pour la même période.

Figure 6 : Impact sectoriel de la première période de confinement, Mars-Mai 2020



Source : Ecorys, sur la base des données DME

Tourisme

Le secteur du tourisme s'est développé sur la période 1996-2016, avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5 % pour les arrivées et un pic à 2,7 millions en 2014.¹⁶ Avec une baisse marquée en 2017 à la suite de l'ouragan Irma, le secteur est reparti à la hausse en 2019 (bien qu'il ait été à nouveau impacté par les manifestations de décembre 2019).¹⁷ La vulnérabilité du secteur provient en partie de sa dépendance à une clientèle relativement homogène, entraînant une forte saisonnalité liée aux périodes de vacances aux États-Unis et en France.¹⁸ Par conséquent, avant le début de la pandémie de COVID-19, le secteur était déjà dans un état de fragilité.

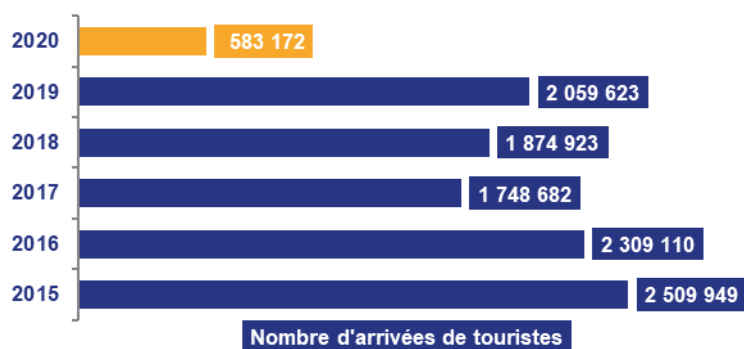
Figure 7 : Nombre d'arrivées de touristes à Saint-Martin, 2015-2020

¹⁵ DME (2020) Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines

¹⁶ IEDOM, Saint-Martin, Rapport annuel 2018

¹⁷ Saint-Martin (2019) Rapport annuel

¹⁸ ACCIOM (2021) Outre-mer : l'état d'urgence, Février 2021



Source : Ecorys, sur la base des données de la Direction du Tourisme Saint-Martin

la baisse du nombre d'arrivées touristiques pendant tout le reste de l'année 2020 (voir figure ci-dessus).²⁰ Saint-Martin a été particulièrement touchée au cours de la période mars-mai 2020, en raison à la fois de la perte de touristes et de la perte des dépenses indirectes associées (c'est-à-dire affectant les entreprises soutenant le secteur du tourisme, comme les services professionnels) de la partie néerlandaise.²¹ En conséquence, l'enquête d'août 2020 a révélé que près de la moitié (49 %) des PDG du secteur de l'hébergement et de la restauration étaient sérieusement préoccupés par l'avenir de leurs entreprises. Les personnes interrogées ont noté que les sociétés de taxi et de location de voitures étaient également fortement touchées. Un impact indirect de la crise a été le retour de la faune marine (par exemple, les requins) sur les plages, ce qui pourrait avoir un impact sur l'attractivité de la région pour les touristes à long terme.

Bien que l'administration locale ait mis en place des mesures pour stimuler la demande de tourisme local, la population et l'économie relativement faibles ne permettent pas de compenser suffisamment le secteur pour la perte de revenus touristiques. Les restrictions de voyage étant en vigueur jusqu'en juin 2021, soit la majeure partie de la haute saison, les difficultés de l'industrie touristique de l'île devraient se poursuivre à court terme.

Comme dans d'autres régions, le secteur culturel a lourdement souffert des impacts de la pandémie, tous les événements (y compris le carnaval de Saint-Martin et les festivals de musique) ayant été annulés en 2020 et 2021.

Construction

Le secteur de la construction est généralement considéré comme le deuxième pilier de l'économie saint-martinoise. Il a fourni près de 10 % de l'ensemble des emplois en 2017. Le secteur a connu une croissance dynamique entre 2000 et 2015. Avec la croissance de l'activité touristique et des commandes élevées et continues de travaux publics, l'industrie a bénéficié d'une demande accrue, malgré la forte concurrence des entreprises de la partie néerlandaise. Cependant, le lent déclin de la population et des marchés publics a ralenti cette tendance entre 2010 et 2015.²² Après l'effondrement de l'activité après l'ouragan Irma, les travaux de reconstruction de l'île ont soutenu le secteur en 2018, avec une augmentation de 352 % de l'activité au cours de cette année.²³

¹⁹ QualiStat (2020) Evaluation de l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture de la frontière sur les entreprises de Saint-Martin

²⁰ Table ronde délégation aux outre-mer du Sénat, étude sur l'urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19, 25.06.2020

²¹ ACCIOM (2021) Outre-mer : l'état d'urgence

²² CEROM (2018) Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin

²³ IEDOM, Rapport d'activité économique 2018 de Saint-Martin, p 57.

La construction a été moins touchée par l'impact de la pandémie de COVID-19. Cela s'explique en partie par les longs délais d'exécution dans le secteur. En 2020, quatre grands contrats à Marigot se sont élevés à un montant estimé à 48 millions d'euros, assurant un flux régulier de travaux. Par conséquent, il n'est pas surprenant que l'enquête sur les entreprises d'août 2020 ait révélé que seuls 28 % des PDG du secteur de la construction étaient préoccupés par leurs activités, ce qui est de loin le chiffre le plus bas de la liste. Outre les contrats en cours, beaucoup ont vu dans la fermeture une occasion d'entreprendre des activités de rénovation. Selon les personnes interrogées, les hôtels fermés ou ceux ayant moins de clients ont profité de la crise pour renouveler leurs installations. Les marchés publics de travaux de construction se sont poursuivis et même intensifiés pendant cette période. Néanmoins, les restrictions du transport aérien ont eu un effet négatif indirect sur les activités du secteur, de nombreuses entreprises de construction opérant à Saint-Martin étant basées dans d'autres régions, comme la Guadeloupe et la Martinique, ou même en France métropolitaine. Par ailleurs, la fermeture des frontières a également privé le secteur de son approvisionnement en ciment, bois, matériaux de couverture ou d'isolation, entraînant des retards dans la mise en œuvre.

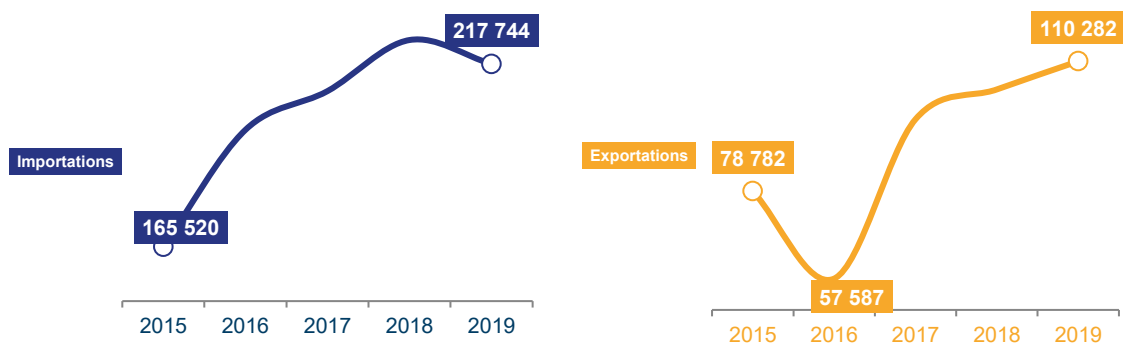
Transport

Comme le montre la figure 6, le secteur des transports a subi le deuxième plus lourd tribut économique après la période de blocage de mars à mai 2020. Le secteur représente 4,3 % de tous les emplois de la partie française de l'île, et l'impact de cette baisse sur l'économie globale reste donc limité. Cependant, en tant qu'économie ouverte fortement dépendante des importations et de son industrie touristique, le secteur des transports est vital pour l'île, et les répercussions d'une activité réduite vont donc au-delà de l'impact sur l'industrie elle-même.

Du côté français, il y a un port (Galisbay) dédié au trafic de marchandises et un autre (Marigot) au trafic de passagers inter-îles et à l'arrivée des navires de croisière. A Sint-Maarten, le port en eau profonde de Pointe Blanche reçoit l'essentiel du trafic des navires de croisière et traite la plupart des importations de l'île. Depuis le passage de l'ouragan Irma, le trafic de passagers et de marchandises par accès maritime s'effectue à partir d'infrastructures portuaires partiellement reconstruites. Globalement, les importateurs de l'île (côté français et néerlandais) font décharger leurs marchandises principalement dans la partie néerlandaise, où la zone de fret est mieux équipée. Environ 70 % des marchandises sont ainsi traitées par la partie néerlandaise, qui dispose de liaisons internationales directes avec les États-Unis et la France, entre autres.

Ce qui précède permet d'expliquer la perturbation des chaînes d'approvisionnement faisant suite à la fermeture des frontières entre les deux parties et de contextualiser également les chiffres de trafic de Saint-Martin présentés ci-dessous. Les données de trafic portuaire disponibles jusqu'en 2019 montrent une augmentation des importations et des exportations sur la période 2015-2019. Bien que, comme indiqué ci-dessus, ces chiffres ne saisissent qu'une petite partie du flux global de marchandises à destination et en provenance de l'île, ils ont indiqué la dépendance de Saint-Martin aux importations et, par conséquent, sa vulnérabilité aux chocs externes résultant des restrictions sur le transport de marchandises.

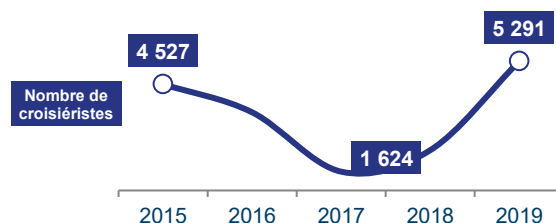
Figure 8 : Trafic portuaire total de marchandises (tous les ports maritimes de Saint-Martin et Sint Maarten), tonnes (2015-2019)



Source : Ecorys, sur la base des données du Port de Saint-Martin

Tout comme le trafic de marchandises, le trafic de passagers maritimes et aériens était en hausse après le choc de 2017, avec une augmentation de 31 % des arrivées de passagers inter-îles au port de Marigot en 2019. Néanmoins, les chiffres sont restés inférieurs aux niveaux d'avant Irma.²⁴ L'année 2020 a connu une chute de plus de 70 % du nombre de passagers par rapport à 2019, un repli qui dépasse l'impact d'Irma.²⁵

Figure 9 : Nombre de croisiéristes (2015-2019)



Source : Ecorys, sur la base des données du Port de Saint-Martin

En outre, la pandémie de COVID-19 a entraîné une incertitude accrue quant à la poursuite de la reconstruction et au développement du secteur. De nouveaux investissements, tels que l'extension du port de Galisbay, lui permettant d'accueillir de grands navires, sont essentiels pour le développement de l'économie locale et pour renforcer la résilience face à des chocs similaires.

Services²⁶

Bien que les estimations citées au début de cette section indiquent qu'il y a eu un déclin drastique de l'activité dans le secteur des services pendant la période de confinement (mars-mai 2020), les entreprises semblent être moins inquiètes de leur avenir que les autres secteurs (avec seulement 35 % des PDG du secteur des services qui étaient très inquiets, selon l'enquête d'août 2020). D'après les personnes interrogées, les entreprises confrontées à la suppression de l'activité commerciale ont profité de cette période pour renforcer les compétences de leurs employés par des sessions de formation.

Les banques et le secteur financier n'ont connu aucune perturbation dans leur travail et ont été très actifs dans la distribution du fonds de solidarité des entreprises et des prêts garantis par l'État aux entreprises (par le biais du PGE - Prêt garanti par l'État - voir la section 4 pour plus de détails). Les activités d'assurance ont également continué à fonctionner, avec une augmentation des services numériques. Par exemple, les services de communication locaux ont prospéré grâce à la demande accrue de services en ligne.²⁷

3. IMPACTS SOCIAUX DE LA CRISE DE LA COVID-19

²⁴ Saint-Martin (2019) Rapport annuel

²⁵ Direction du Tourisme Saint-Martin (2021) Statistiques Touristiques 2008-2020

²⁶ Y compris les services commerciaux et non commerciaux

²⁷ Sur la base d'entretiens

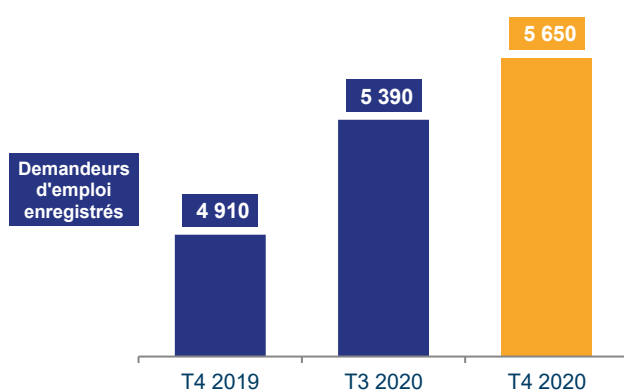
À l'instar d'autres régions ultrapériphériques, Saint-Martin est confrontée à divers défis sociétaux : un marché du travail fragile, une forte proportion de la population sans formation supérieure et un taux de pauvreté élevé. Ces problèmes ont été exacerbés par la pandémie de COVID-19.

Avec une population relativement jeune et une part élevée de la population active en âge de travailler (75,2 %), Saint-Martin se débat avec des problèmes de chômage structurel. En 2018, plus d'un tiers de sa population globale (35,2%) était au chômage (contre 6,2 % à Sint-Maarten).²⁸

Sur la période 2011-2017, le nombre de personnes actives a légèrement diminué (-1 %) tandis que le taux de chômage a continué à augmenter (3,4 %). Cette évolution est principalement imputable à la crise de 2017, qui a succédé à une période de relative stabilité.

Bien que le marché du travail se soit lentement redressé en 2018 et 2019, comme le montre le nombre de personnes actives, le début de la pandémie de COVID-19 a interrompu cette tendance positive. Fin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits s'élevait à 5 650, marquant une augmentation de 15 % par rapport à la fin de 2019. Les jeunes (moins de 25 ans) demandeurs d'emploi ont été affectés de manière disproportionnée par cette évolution, puisque l'augmentation dans cette catégorie a atteint près de 20 %.²⁹ Cette situation serait en grande partie due aux restrictions de voyage : une grande partie de la jeunesse de l'île termine ses études à l'étranger. L'augmentation du chômage des jeunes résulte de leur incapacité à partir, ce qui entraîne une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de cette catégorie entrant sur un marché du travail déjà limité par la crise.³⁰ La migration vers l'extérieur étant élevée chez les jeunes, les difficultés à trouver un emploi pourraient entraîner une perte supplémentaire des natifs économiquement actifs de l'île, accélérant le vieillissement global de la population déjà observé depuis le début des années 2010.

Figure 10 : Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi³¹



Source : Ecorys, sur la base des données du Préfet de la Région de Guadeloupe

Les perspectives d'emploi se sont davantage dégradées en 2020 pour les hommes (+22,7 % de demandeurs d'emploi) que pour les femmes (+17,6 % de demandeurs d'emploi). Toutefois, les femmes constituent toujours la majorité des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (61,9 % fin 2020). En 2020, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté à tous les niveaux de formation. Cependant, les demandes d'emploi liées au niveau le plus bas ont augmenté plus rapidement que la moyenne, soulignant la vulnérabilité de ce groupe.

Avant le début de la pandémie, Saint-Martin avait une économie informelle étendue, ce qui rend l'estimation de la perte réelle d'emplois et des retombées économiques plus complexe. Étant donné que les entités opérant dans l'économie informelle n'ont pas pu accéder aux mesures de soutien mises à disposition par l'administration régionale, l'économie informelle a davantage souffert que l'économie formelle, ce qui a probablement gonflé davantage les chiffres du chômage présentés ci-dessus.

²⁸ Saint-Martin (2019) Rapport Annuel

²⁹ Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) (2021) Bilan 2020 - Le Marché du travail à Saint-Martin.

³⁰ Sur la base d'entretiens

³¹ Préfet de la Région de Guadeloupe (2021) Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi à Saint-Martin au quatrième trimestre 2020

En 2017, environ 50 % de la population régionale âgée de 15 ans ou plus n'avait pas de diplôme ou avait, au plus, un diplôme de fin d'études secondaires (" Brevet des collèges "). Cette proportion est supérieure à celle de la Guadeloupe (41,4 %), et bien plus élevée en France métropolitaine (29 %). La même année, 15,3 % de la population résidente âgée de plus de 15 ans avait un niveau d'études supérieur au brevet des collèges, contre 21 % en Guadeloupe et 19,3 % en France.³² Avec des niveaux d'éducation inférieurs à ceux des autres RUP et de la France métropolitaine, l'évolution récente du marché du travail (qui touche de manière disproportionnée les personnes ayant un faible niveau d'éducation) souligne la fragilité de la société et de l'économie de Saint-Martin.

Par ailleurs, Saint-Martin a une population relativement jeune.³³ En 2017, 26,7 % des habitants avaient moins de 14 ans, contre 19 % en Guadeloupe et 18,1 % au niveau national.³⁴ Cependant, en raison d'une migration continue vers l'extérieur au cours de la dernière décennie, la population a diminué de 1,1 % entre 2012 et 2017.³⁵ La jeune population native de l'île est la principale source du solde migratoire négatif de Saint-Martin, car beaucoup partent pour poursuivre leurs études ou pour des raisons professionnelles.³⁶ Bien que les données sur les évolutions les plus récentes ne soient pas disponibles, les retombées économiques de la crise de la COVID-19 pourraient contribuer à cette tendance négative, notamment au vu des taux de chômage des jeunes plus élevés observés en 2020.

Malgré la diminution de la population globale, le taux élevé d'immigration à Saint-Martin met davantage à mal la cohésion sociale du territoire. Les immigrants irréguliers représentent environ un tiers de la population. La fermeture des frontières dans la région a montré l'impact de la migration dans de nombreux aspects de la vie. Par exemple, le recours aux services de protection de l'enfance et de maternité a diminué de plus de moitié depuis mars 2020, ce qui est en partie dû au fait que ces services sont principalement assurés par des migrants qui ont dû rester chez eux.³⁷

4. LES RÉPONSES POLITIQUES POUR LUTTER CONTRE LES EFFETS DE LA CRISE

APERÇU GÉNÉRAL

L'UE a mobilisé un certain nombre d'outils et de sources de financement pour aider Saint-Martin à surmonter les difficultés sociales et économiques engendrées par la pandémie. L'initiative d'investissement en réaction au coronavirus (*Coronavirus Response Investment Initiative - CRII*) et l'initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus (*Coronavirus Response Investment Initiative Plus CRII+*) ont permis d'utiliser les ressources existantes inutilisées et de les réorienter là où elles étaient le plus nécessaire.

Le mécanisme de relance et de résilience de l'UE est un outil essentiel pour soutenir la reprise. Dans ce contexte, la France a élaboré le PNRR (Plan National de Relance et de Résilience - le plan national de relance et de résilience 2021-2026), qui définit neuf priorités d'investissement destinées à orienter la relance à moyen terme.³⁸ En juin 2021, la Commission européenne a adopté une évaluation positive du plan français, indiquant que le mécanisme de redressement et de résilience fournira 39,4 milliards d'euros de subventions à la France au cours des cinq prochaines années.

³² IEDOM (2019) Saint-Martin, Rapport annuel. Voir : <https://www.iedom.fr/Saint-Martin/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2019-edition-2020>

³³ Sénat (2020) Rapport d'information sur l'urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19, Juillet 2020

³⁴ IEDOM (2019) Saint-Martin, Rapport annuel. Voir : <https://www.iedom.fr/Saint-Martin/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2019-edition-2020>

³⁵ *Ibid.*

³⁶ CEROM (2018) Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin.

³⁷ Sur la base d'entretiens.

³⁸ Gouvernement français (2021) Plan National de Relance et de Résilience. Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf

La réponse française à la crise est décrite dans le plan France Relance,³⁹ le plan de relance français, comme comportant trois étapes, en commençant par une réponse au choc immédiat, puis en se concentrant sur les secteurs les plus touchés pour le reste de l'année 2020 et, enfin, en passant aux mesures de redressement et de résilience à long terme.

Un sous-élément du plan France Relance est la partie France Relance Outre-mer, qui comprend environ 42 millions d'euros pour Saint-Martin.⁴⁰

MESURES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

Depuis juillet 2021, les paquets *Coronavirus Response Investment Initiative* (CRII) et *Coronavirus Response Investment Initiative Plus* (CRII+) ont réaffecté des fonds européens dans le but de soutenir conjointement le système de santé de Saint-Martin et de la Guadeloupe.⁴¹ Le paquet REACT-EU a également mobilisé 1,5 million d'euros au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour soutenir le secteur de la santé de Saint-Martin.⁴² Ces fonds ont été orientés vers l'amélioration de l'accessibilité des services de santé de Saint-Martin et de la Guadeloupe.

En outre, des règles et des mesures sanitaires nationales et régionales ont été introduites afin de contrer la propagation du coronavirus. Les mesures qui concernent Saint-Martin sont les suivantes :

- L'activation du Plan Blanc.⁴³ Ce mécanisme de crise permet la mobilisation immédiate de ressources en cas d'augmentation des hospitalisations à la suite d'une pandémie ou d'une attaque terroriste. Actuellement, le gouvernement français a mis en œuvre ce plan pour augmenter les capacités de l'hôpital et s'assurer que suffisamment de lits sont réservés aux patients ayant contracté la COVID-19.
- La mise en place d'une campagne de dépistage sanitaire gratuite pour les citoyens afin de se faire dépister pour la COVID-19 en partenariat avec la Croix Rouge.⁴⁴
- Le port obligatoire de masques dans tous les établissements recevant du public.⁴⁵
- La restriction des déplacements transfrontaliers entre Sint-Maarten et Saint-Martin à partir du 4 avril 2020.⁴⁶ L'entrée dans la partie française de l'île n'est possible que sur présentation d'un certificat de vaccination complète, ou d'un test négatif et des raisons impératives du voyage⁴⁷ ;
- L'autorisation pour les médecins généralistes volontaires de procéder à des vaccinations en cabinet, à partir du 25 février 2021.⁴⁸

³⁹ Gouvernement Français (2020) France Relance. Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

⁴⁰ https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/20211810_DP_1_an_Outre-mer.pdf

⁴¹ Tableau de bord du coronavirus : Réponse de la politique de cohésion de l'UE à la crise. Voir : <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

⁴² Derniers chiffres fournis par la Commission européenne.

⁴³ Demmer, B., 2020. Coronavirus : déclenchement du plan blanc dans tous les hôpitaux de France.

Voir : <https://www.doctissimo.fr/sante/epidemie/coronavirus-chinois/coronavirus-plan-blanc-et-bleu-definition>

⁴⁴ St-Martin : campagne mobile de dépistage gratuite et ouverte à tous, 2020. Voir : <https://www.guadeloupe.ars.sante.fr/covid19-l-st-martin-campagne-mobile-de-depistage-gratuite-et-ouverte-tous>

⁴⁵ Ministère Des Outre-Mer, 2021. Informations Coronavirus. Voir : <https://outre-mer.gouv.fr/informations-coronavirus#sxm%20sxb>

⁴⁶ Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, 2020. Covid-19 : Maintien des contrôles sur les déplacements transfrontaliers à Saint-Martin. Voir : <https://www.sxminfo.fr/126406/17/05/2020/covid-19-maintien-des-contrôles-sur-les-deplacements-transfrontaliers-a-Saint-Martin/>

⁴⁷ Ministère des Outre-mer (2021). Voir en ligne : <https://www.outre-mer.gouv.fr/informations-coronavirus#sxm%20sxb>

⁴⁸ Alphonsine, J., 2021. Covid 19 : Début de la vaccination chez les médecins généralistes volontaires, Saint-Martin emboîte le pas.... Voir : <https://www.sxminfo.fr/127142/15/03/2021/covid-19-debut-de-la-vaccination-chez-les-medecins-generalistes-volontaires-Saint-Martin-emboite-le-pas/>

- La mise en place d'autres mesures de confinement, notamment : des restrictions de mobilité avec des exceptions pour les visites médicales et les courses,⁴⁹ et la réglementation des visites à l'hôpital.⁵⁰

MESURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE

Dans le but de soutenir les entreprises de Saint-Martin pendant la pandémie de coronavirus, les paquets *Coronavirus Response Investment Initiative* (CRII) et *Coronavirus Response Investment Initiative Plus* (CRII+) ont facilité l'obtention de fonds afin de financer des investissements productifs dans les PME.⁵¹ En outre, le paquet REACT-UE a mobilisé 25,5 millions d'euros au titre du FEDER pour soutenir l'économie de la région.⁵²

En outre, la Commission européenne a également apporté son soutien au secteur privé de la France (et de Saint-Martin), au titre du cadre temporaire des aides d'État. La Commission européenne a approuvé des régimes de soutien tels que le régime français de 2 milliards d'euros destiné à financer les coûts fixes non couverts des entreprises de toutes les régions françaises touchées par l'épidémie de coronavirus.⁵³

Plusieurs mesures nationales et régionales ont également été activées pour soutenir l'industrie et l'économie de Saint-Martin. Il s'agit principalement des mesures suivantes :

- **Fonds National de Solidarité (Partie I) :** Ce fonds de solidarité a été mis en place par l'État français pour soutenir les travailleurs indépendants et les PME qui ont été les plus touchés par les conséquences économiques de la crise du coronavirus. Il s'adresse en priorité aux commerçants, artisans et autres agents économiques, quels que soient leur statut (société, entrepreneur individuel, association, etc.) et leur régime fiscal ou social (y compris les micro-entrepreneurs). Cette aide a permis aux indépendants saint-martinois de bénéficier de subventions pouvant aller jusqu'à 1 500 € par mois.
- **Fonds Régional de Solidarité (Partie II du Fonds National de Solidarité) :** Cette mesure a apporté un soutien financier supplémentaire aux commerçants, artisans et autres professionnels de Saint-Martin. Ce deuxième volet du fonds est financé par le gouvernement régional de Saint-Martin et consiste en des subventions, d'une valeur comprise entre 2 000 et 5 000 euros, versées sur une base mensuelle.
- **Prêt garanti par l'État (PGE) :** Cette mesure de soutien a permis d'accorder des prêts à des entreprises de Saint-Martin, de toutes tailles et de tous secteurs d'activité.
- **Report des échéances fiscales :** Les autorités fiscales de Saint-Martin ont permis aux entreprises qui ont subi une baisse de 50 % de leur chiffre d'affaires au cours des trois mois précédant la consultation de reporter le paiement de certains impôts.⁵⁴
- **Chèque numérique :** Ce dispositif de subvention a permis de verser directement aux entreprises de onze salariés ou moins des subventions de 500 €. ⁵⁵ L'objectif de ces subventions est de soutenir financièrement la numérisation des activités des entreprises. Pour le cas spécifique de Saint-Martin, ces subventions ont également été utilisées pour aider les hôtels, et autres hébergements similaires, à couvrir leurs frais de fonctionnement.
- **CODEFI (Comité Départemental d'Examen des Problèmes Financiers des Entreprises) :** Cette mesure a permis d'orienter les fonds du fonds de développement économique et social (FDES) pour soutenir la

⁴⁹ Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, 2020. Covid-19 : Les déplacements sont réglementés dès aujourd'hui à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin. Voir : <https://www.sxminfo.fr/126281/17/03/2020/covid-19-les-deplacements-sont-reglementes-des-aujourd'hui-a-saint-barthelemy-et-a-saint-martin/>

⁵⁰ sxminfo.fr, 2020. Coronavirus COVID-19 – Mesures prises dans les établissements de santé et médico-sociaux des Iles du Nord. Voir : <https://www.sxminfo.fr/126285/18/03/2020/coronavirus-covid-19-mesures-prises-dans-les-etablissements-de-sante-et-medico-sociaux-des-iles-du-nord/>

⁵¹ Tableau de bord du coronavirus : Réponse de la politique de cohésion de l'UE à la crise. Voir :

<https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>

⁵² Derniers chiffres fournis par la Commission européenne.

⁵³ Commission européenne (2021) Aides d'État : La Commission approuve le régime français de 2 milliards d'euros destiné à soutenir les coûts fixes non couverts des entreprises touchées par l'épidémie de coronavirus. Voir : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_815

⁵⁴ Informations extraites du site officiel Facebook du gouvernement de Saint-Martin.

⁵⁵ Informations extraites du site officiel Facebook du gouvernement de Saint-Martin.

restructuration financière et opérationnelle des entreprises en difficulté financière suite à la pandémie de COVID-19.⁵⁶ Le CODEFI a accordé des prêts participatifs exceptionnels aux PME qui n'ont pas pu obtenir de prêts garantis par l'Etat.

- **Dispositif Boost, aide à l'investissement productif** : Ce système d'aide à l'investissement a été mis en place par le gouvernement régional de Saint-Martin dans le but de promouvoir les capacités de production, les niveaux technologiques et la compétitivité des PME locales. Ces investissements ont été réalisés sous forme de subventions dont la valeur correspond à 30 % des investissements éligibles, et dont le plafond est de 15 000 €. ⁵⁷
- **Cellule d'accompagnement à la régularisation des entreprises (CARE)** : Cette cellule a été créée pour aider les entreprises à effectuer les démarches administratives liées à la formalisation de leur entreprise et à l'accès aux fonds. ⁵⁸

Le secteur du tourisme de Saint-Martin, encore en convalescence après l'ouragan Irma de 2017 lorsque la pandémie a frappé, a été particulièrement touché par la COVID-19. Les mesures sectorielles ont donc été principalement axées sur cette industrie.

- Un programme **Staycation** a été mis en place à Saint-Martin pour soutenir le tourisme local. ⁵⁹ Actuellement, Saint-Martin encourage sa population à consommer localement. Le programme Staycation encourage la population locale à passer ses vacances chez elle, et l'Office du Tourisme les aide également à découvrir ce territoire et à en devenir les ambassadeurs.
- **Le programme de prêts touristiques** : Bpifrance a mis en place ce dispositif de prêts sectoriels destinés aux micro-entreprises, PME et ETI de Saint-Martin qui font partie de l'industrie du tourisme. Ces prêts vont de 20 000 € à 2 millions d'euros et ont une durée de remboursement maximale de 12 ans.
- **Le programme de prêts pour les industries créatives** : Dans le cadre du mécanisme de prêt de Bpifrance, cette mesure a permis d'accorder des prêts aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) du secteur des industries créatives. La valeur des prêts accordés varie entre 50 000 et 2 millions d'euros et leur durée maximale de remboursement est de 7 ans.

LES MESURES DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL/SOCIAL

Par ailleurs, de nombreuses mesures ont également été mises en place pour soutenir les travailleurs et les citoyens de Saint-Martin. Ces mesures consistaient principalement en des dispositifs de soutien aux jeunes, aux personnes luttant pour rester dans l'emploi et aux ménages à faibles revenus en général.

Les jeunes citoyens de Saint-Martin ont eu accès aux incitations et fonds suivants :

- Le dispositif national d'incitation à l'emploi des jeunes, **1 Jeune, 1 Solution**, a été mis en place dans le but de soutenir l'emploi des jeunes. Cette mesure offre des incitations au secteur privé sous la forme de subventions de 4 000 € aux entreprises qui embauchent des jeunes de moins de 26 ans ou proposent des apprentissages. En outre, la mesure offre également des cours de formation pour les jeunes.
- Dans le cadre du dispositif **1 Jeune 1 Solution**, le Projet Initiative Jeune (PIJ) vise à soutenir la création ou la reprise d'entreprises par des jeunes dans les territoires d'outre-mer, dont Saint-Martin. ⁶⁰ Ce soutien financier consiste en des subventions directes, d'une valeur faciale maximale de 9 378 €, accordées aux personnes âgées de 18 à 30 ans qui créent ou reprennent une entreprise locale.

⁵⁶ Informations extraites du site officiel Facebook du gouvernement de Saint-Martin.

⁵⁷ Collectivité de Saint-Martin (2021) Dispositif BOOST: Aide à l'investissement productif. Voir : <http://www.com-Saint-Martin.fr/ressources/Dispositif-BOOST-Aide-a-l-investissement-productif.pdf>

⁵⁸ Dispositif CARE : aider les entreprises et aider au recouvrement (2021). Voir : <http://www.lepelican-journal.com/Saint-Martin/economie/Dispositif-CARE-aider-les-entreprises-et-aider-au-recouvrement-19350.html>

⁵⁹ <https://www.st-martin.org/images/pdf/APPEL-A-CANDIDATURE-STAYCATION-2021.pdf>

⁶⁰ Les services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin (2020) France-Relance : Projet initiative jeunes. Voir : <http://www.saint-barth-Saint-Martin.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/France-Relance-Projet-initiative-jeunes>

Afin d'atténuer les effets de la pandémie sur l'emploi, les mesures nationales suivantes ont été lancées :

- Le dispositif **Activité Partielle** a permis aux entreprises, confrontées à une réduction durable de leurs activités économiques, de réduire temporairement le temps de travail de leurs employés. Pendant la réduction du temps de travail, les employeurs reçoivent une indemnité pour les heures non travaillées. Cette indemnité équivaut au maximum à 70 % des salaires versés aux employés placés en situation de chômage partiel de longue durée.
- Le **régime national de chômage partiel** permet aux entreprises de demander le soutien de l'Activité Partielle si elles remplissent l'une des conditions suivantes : elles ont des salariés en incapacité de travail ; elles sont touchées par des fermetures ou des diminutions d'activité ; elles rencontrent des difficultés d'approvisionnement ; ou elles ne sont pas en mesure de mettre en œuvre des mesures de prévention pour tous leurs salariés.

RÉFLEXIONS SUR LES MESURES⁶¹

Compte tenu de la mise en œuvre récente de plusieurs mesures et de la nature évolutive de la situation à Saint-Martin, il est difficile d'évaluer l'efficacité des mesures susmentionnées. Quelques réflexions initiales sont présentées ci-dessous sur la base des informations disponibles et des réactions des parties prenantes.

La majorité des mesures ont été perçues comme pertinentes. La réponse aux fonds REACT-EU et INVEST-EU pour les projets de sauvegarde a été rapide. Les parties prenantes ont été largement positives à l'égard des programmes nationaux mis en œuvre à Saint-Martin. Le système de prêts garantis par l'État (PGE) a été assez bien utilisé. Le secteur du tourisme, en particulier, a bénéficié de ces dispositifs, de nombreuses entreprises ayant résisté à la crise. Cela a été attribué à la familiarité des entreprises locales avec la mesure, étant donné que des mesures similaires ont été déployées lors de la précédente crise causée par l'ouragan Irma. Par conséquent, les entreprises connaissaient les procédures et pouvaient remplir le dossier et réagir assez rapidement.

Le Fonds National de Solidarité, bien que pertinent, avait des taux d'utilisation plus faibles. D'après les entretiens, cela était dû à des contraintes bureaucratiques et administratives, qui empêchaient les PME de présenter des demandes. Les parties prenantes ont également mentionné cette contrainte en ce qui concerne les fonds de l'UE, soulignant que les entreprises ont souvent du mal à monter des dossiers de candidature. Il a également été dit que le gouvernement local avait du mal à se conformer aux critères et aux exigences administratives pour accéder à ce mécanisme. En général, il semble que la visibilité et la sensibilisation à cette opportunité et à ses avantages soient faibles.

En résumé, si un certain nombre de mesures étaient pertinentes et ont été utilisées, les parties prenantes ont souligné que les mesures spécifiques liées aux fonds susmentionnés et au soutien aux PME étaient moins efficaces et pas toujours adaptées au contexte de la région.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme indiqué précédemment dans cette fiche, le manque de données économiques actualisées ne permet pas de saisir avec précision l'ampleur de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'économie de Saint-Martin, et par conséquent les évolutions à court et moyen terme. Cependant, avec une structure économique reposant largement sur le secteur du tourisme, il y a peu de raisons d'être optimiste quant aux perspectives de reprise à

⁶¹ Les réflexions sur les mesures sont principalement fondées sur les commentaires des parties prenantes recueillis entre janvier et juillet 2021. Elles doivent être considérées comme un premier retour d'information et un aperçu des mesures plutôt que comme une évaluation. Le rapport final tente de fournir un examen plus détaillé des mesures en termes de pertinence et de résultats obtenus.

court terme. L'incertitude persistante concernant le déploiement de la vaccination au niveau mondial, l'émergence de nouveaux variants plus contagieux et les restrictions de voyage en cours sont autant d'obstacles aux efforts visant à relancer l'économie de Saint-Martin et à retrouver les niveaux de production d'avant la crise de la COVID-19.

Un développement potentiellement positif résultant de la crise de la COVID-19 pourrait être le passage à une économie plus formalisée. De nombreuses entités opérant dans l'économie informelle ayant souffert de manière disproportionnée de l'impact de la pandémie, l'administration locale a offert un soutien spécial pour formaliser leur statut, afin de pouvoir bénéficier de programmes de soutien.

Alors que l'avenir à court terme du secteur du tourisme reste incertain, certains secteurs comme les services ou la construction ont de meilleures perspectives d'avenir à moyen et long terme. L'industrie de la construction a déjà réussi à éviter un ralentissement majeur dû à la crise. Le secteur présente un potentiel de croissance - notamment par le déploiement de la capacité à large bande - mais aussi par le développement d'infrastructures résistant aux ouragans. Néanmoins, il reste fortement dépendant du secteur public, ce qui peut entraîner des difficultés imprévues. Par exemple, au début de 2021, 167 procédures de passation de marchés publics liées à la construction étaient en suspens pour des raisons administratives.⁶²

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence la dépendance excessive de Saint-Martin vis-à-vis du tourisme. L'évolution future dépendra en grande partie des développements liés aux restrictions de voyage (ainsi que d'un déplacement potentiel de la clientèle principale de l'île des Nord-Américains vers davantage d'Européens) et du succès des mesures visant à diversifier l'économie locale.

6. SUGGESTIONS DE MESURES DE RELANCE ET DE RÉSILIENCE

RECOMMANDATION 1 : RÉDUIRE LA CHARGE ADMINISTRATIVE LIÉE À L'ACCÈS AUX POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES

Type de mesures : Politique, réforme, soutien technique

Durée : Court à moyen terme

Enjeux : Les commentaires des parties prenantes et l'analyse de l'environnement des entreprises suggèrent que les propriétaires d'entreprises ne demandent pas de financement ou d'avantage financier, même lorsqu'ils seraient éligibles. Ceci est préoccupant dans le contexte de difficultés économiques prolongées, comme celles que connaît actuellement Saint-Martin. L'un des facteurs qui découragent les demandeurs est la charge administrative et les efforts nécessaires pour demander et accéder à ces opportunités. La charge que représentent le dépôt et la collecte de documents complexes est souvent jugée trop élevée, en particulier pour les petites entreprises. Les différences linguistiques jouent également un rôle, étant donné qu'une grande partie de la population est anglophone et ne parle/comprend pas le français à un niveau suffisant.

⁶² ACCIOM, Outre-mer : l'état d'urgence, Février 2021

Objectif : Soutenir les acteurs économiques dans l'obtention de financements pour renforcer le redressement de l'île et planifier les investissements pour accroître sa résilience à long terme.

Actions : En s'appuyant sur les mesures existantes, telles que le service 2020 « *European Financing and Contractual Policy Service* », ⁶³ qui est un guichet unique permettant de soumettre des demandes à tous les fonds, des outils complémentaires pourraient être mis en place. Premièrement, avec le soutien du gouvernement local, un service d'assistance pourrait être créé pour aider toutes les entreprises à élaborer des demandes de soutien. Deuxièmement, des ateliers et des guides en ligne pourraient être mis au point pour aider les PME à s'y retrouver dans les conditions requises pour accéder aux financements européens. Troisièmement, des séminaires et l'échange de bonnes pratiques pourraient être encouragés afin d'améliorer la compréhension des propriétaires d'entreprises sur la manière de demander des financements avec succès et efficacité. Ces mesures visent à soutenir le renforcement des capacités administratives des entreprises, ce qui est complémentaire et utile à la réduction de la charge administrative. À moyen terme, on pourrait étudier les possibilités de réduire la charge administrative en simplifiant les exigences de demande et les documents requis afin d'alléger la charge administrative. En outre, il serait essentiel de veiller à ce que la capacité du gouvernement à traiter ces demandes soit renforcée efficacement par des formations et une assistance technique ciblée. Cela pourrait également permettre d'explorer la mise en place d'entités publiques-privées (par exemple, explorer les options avec des associations pour fournir un soutien supplémentaire dans le traitement de ces demandes) afin de réaliser des gains d'efficacité.

RECOMMANDATION 2 : ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ ET LA SENSIBILISATION AUX POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT EXISTANTES DE L'UE

Type de mesures : Campagne de sensibilisation, soutien technique

Durée : Court à moyen terme

Enjeux : Après de multiples années de crise économique, l'impact de l'ouragan Irma de 2017, les protestations locales et les troubles sociaux de 2019, et la pandémie mondiale, les entrepreneurs, les PME et la plupart des acteurs économiques de Saint-Martin sont confrontés à des difficultés aiguës. Si les défis diffèrent pour chaque acteur, l'accès au financement est une priorité essentielle pour survivre à court terme, ou pour renforcer la résilience à plus long terme. De multiples sources de financement sont actuellement disponibles dans le cadre de différents programmes, axés sur une variété d'objectifs différents. Il s'agit, entre autres instruments, de prêts, de microfinancements, de garanties et de capital-risque soutenus par l'UE. D'après notre analyse, les entretiens et l'engagement avec les parties prenantes, la visibilité des possibilités de financement existantes est souvent limitée, car les possibilités de financement sont souvent perçues comme étant destinées à des projets à plus grande échelle.

Objectif : Soutenir la création d'emplois et la reprise des affaires afin de donner suite aux effets économiques de la pandémie de COVID-19 en augmentant l'utilisation des fonds disponibles.

⁶³ Fax Info News, 12 mai 2020. Saint-Martin : Une nouvelle gestion des fonds européens. Voir [ici](#).

Actions : Si la réduction de la charge administrative augmente l'accès des entreprises, la sensibilisation est essentielle pour garantir l'utilisation des fonds disponibles. Le gouvernement régional pourrait envisager d'accroître la visibilité des opportunités existantes, avec le soutien éventuel de la Chambre de commerce. L'essentiel est de s'assurer que les informations sur le financement et les critères d'accès à ces opportunités sont claires et que des informations consolidées sur les financements disponibles pour différents types d'entreprises sont fournies sur un site web unique, mettant en évidence les opportunités, en particulier pour les PME. En outre, toutes les entreprises enregistrées pourraient être contactées par courrier et redirigées vers un tel site web. Des sessions d'information/webinaires/séminaires en présentiel pourraient être organisés fréquemment pour atteindre le plus grand nombre possible d'associations, d'organisations représentatives des PME et d'associations sectorielles, entre autres, afin d'accroître la portée et l'utilisation des mesures. Des campagnes pourraient être menées en anglais et en français, présentant des exemples de réussite, des exemples de projets soutenus, et plus généralement informant les entreprises et les entrepreneurs des possibilités de financement disponibles.

Saint-Martin pourrait explorer les sources de soutien nationales et européennes. Les sources de l'UE pourraient inclure REACT-EU. En outre, les sources régionales devraient être davantage explorées.

RECOMMANDATION 3 : RENFORCER LES EFFORTS ACTUELS POUR PASSER À UNE ÉCONOMIE FORMELLE ET DÉVELOPPER UN CADRE INTÉGRÉ DE FORMALISATION À LONG TERME

Type de mesures : Réforme politique, législative, soutien technique, investissement

Durée : Court à moyen terme

Enjeux : Avant le début de la pandémie, Saint-Martin avait une économie informelle importante, ce qui rend l'estimation de la perte réelle d'emplois et des retombées économiques encore plus complexe. Cette partie de l'économie a été particulièrement exposée aux impacts de la pandémie de la COVID-19 étant donné que les entités opérant de manière informelle ne pouvaient pas accéder aux mesures de soutien mises à disposition par l'administration locale. Plus largement, l'économie informelle au sein des RUP expose une grande partie de la population à la vulnérabilité et aux impacts des chocs externes. La formalisation stimule non seulement le travail décent et l'emploi, mais renforce également les filets de sécurité pour les groupes vulnérables et les moyens de subsistance. Depuis mars 2020, environ 300 entreprises sont passées volontairement à la formalisation complète.⁶⁴ Toutefois, sur la base des meilleures pratiques mondiales et des enseignements de l'OIT et de l'OCDE, ces efforts de formalisation sont pleinement efficaces lorsqu'il existe un cadre politique intégré et qu'ils sont en outre inclus dans des stratégies de développement et des budgets nationaux, en tenant compte du rôle des différents niveaux de gouvernement dans la région.

Objectif : Développer un cadre politique intégré pour faciliter l'intégration dans l'économie formelle et, en parallèle, continuer à augmenter le nombre d'entreprises officiellement enregistrées dans la région et, par conséquent, celles qui sont éligibles à l'aide post-COVID-19 à court terme.

Actions : A court terme, les actions pourraient s'appuyer sur la Cellule d'Accompagnement à la Régularisation des Entreprises mise en place au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour aider les entreprises à se formaliser afin d'accéder aux fonds post-COVID-19. La Cellule pourrait être renforcée, en augmentant son personnel afin d'aider plus rapidement les entreprises à réunir tous les documents nécessaires à leur formalisation. Deuxièmement, les campagnes de sensibilisation et la cartographie des activités informelles⁶⁵ pourraient se poursuivre.

⁶⁴ Informations fournies par les parties prenantes et validées par des recherches documentaires.

⁶⁵ <https://www.caraibcreolenews.com/2021/05/07/Saint-Martin-signature-de-la-convention-cellule-daccompagnement-a-la-regularisation-des-entreprises-care/>

L'existence de sociétés non enregistrées est due à divers niveaux de difficultés telles que le coût des affaires et le soutien global aux structures des entreprises. À court terme, la campagne d'enregistrement pourrait être complétée par les efforts du gouvernement régional pour introduire des mesures incitatives telles que des reports d'impôts ou des exonérations fiscales pour les micro et PME nouvellement créées, réduisant ainsi la résistance à la formalisation. Ces mesures pourraient ensuite être supprimées lorsque la reprise économique sera manifeste. Dans l'intervalle, les entreprises nouvellement formalisées pourraient bénéficier d'un soutien de l'État. Ces mesures pourraient soutenir les entreprises et les employés qui sont actuellement exclus de l'aide publique. Faciliter leur accès au soutien financier aura un double effet : Premièrement, cela réduira les effets sociaux négatifs que la crise a sur les travailleurs du secteur informel. Deuxièmement, cela faciliterait une reprise plus généralisée, car les entreprises pourront accéder à des fonds pour survivre jusqu'à ce que la réouverture des routes internationales ramène les touristes à Saint-Martin.

Alors que les mesures ci-dessus permettront de relever les défis aigus à court terme, à moyen et long terme, il sera essentiel de développer un cadre politique intégré pour faciliter la transition vers l'économie formelle, conformément à la stratégie nationale de développement de la France. Bien que cela nécessite différents niveaux d'évaluation des problèmes et d'analyse des options, un tel cadre est essentiel pour saisir tous les aspects des moteurs de l'informalité qui est si prononcée non seulement dans cette région mais aussi dans d'autres zones de la France. Il est important de noter que ces moteurs sont multidimensionnels et peuvent inclure une série de mesures telles que la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire approprié, le soutien aux organisations, les services de conseil aux entreprises, le travail décent, l'égalité, ainsi que l'accès à l'éducation, à l'apprentissage tout au long de la vie et au développement des compétences, les services financiers et commerciaux, les marchés, les infrastructures et la technologie, et l'extension de la couverture sociale. Il s'agit de reconnaître que le changement d'une partie du système et du cadre politique peut affecter d'autres parties du système, par exemple la rationalisation des procédures commerciales, la simplification des charges administratives pesant sur les micro-entreprises et les PME.

RECOMMANDATION 4 : ÉLARGISSEMENT DU CHAMP D'APPLICATION DU CADRE AVENIR POUR LA FORMATION DES JEUNES DE LA RÉGION

Type de mesures : Investissement

Durée : Moyen à long terme

Enjeux : Saint-Martin a un taux élevé d'émigration parmi les jeunes. Les difficultés rencontrées par les jeunes pour trouver un emploi dans la conjoncture économique actuelle risquent d'entraîner une nouvelle perte de la cohorte des jeunes, ce qui fait pencher la structure démographique de Saint-Martin vers une population plus âgée.

Objectif : Renforcer les compétences des jeunes, conformément aux besoins de la région à moyen et long terme.

Action : Le programme « Cadre avenir »⁶⁶ est un programme de renforcement des compétences destiné à soutenir et à financer des jeunes de moins de 40 ans pour les accompagner dans des postes de direction. Il a déjà été mis en œuvre dans d'autres régions ultrapériphériques françaises. Le projet se concentre sur les postes de cadres moyens et supérieurs, et il le fait en facilitant la formation des jeunes professionnels en France métropolitaine, à condition que les stagiaires reviennent ensuite dans la région pour une affectation d'un nombre

⁶⁶ <https://dfpc.gouv.nc/se-former/salaries/programmes-publics/le-programme-cadres-avenir>

minimum d'années. Saint-Martin a lancé ce dispositif pendant la pandémie, en octobre 2020. Il est cependant encore dans sa phase initiale, pendant laquelle les experts se concentrent sur l'adéquation entre la demande du marché du travail et les intérêts professionnels des jeunes.⁶⁷ Le démarrage opérationnel est prévu pour la fin de l'année 2021. Un soutien pourrait être apporté à Saint-Martin pour lancer d'autres éditions du programme axées sur différents domaines thématiques. Celles-ci pourraient inclure des secteurs prometteurs tels que ceux des énergies renouvelables ou de la construction durable. Chaque édition pourrait se concentrer sur les compétences nécessaires pour tirer parti des investissements futurs prévus, tels que la reconstruction des infrastructures numériques⁶⁸ ou le développement portuaire du côté français de l'île.

RECOMMANDATION 5 : AMÉLIORER LES CAPACITÉS DU SECTEUR PRIVÉ GRÂCE À LA NUMÉRISATION

Type de mesures : numérisation, formation et investissement

Durée : Moyen et long terme

Enjeux : La pandémie a fortement limité les activités économiques et le travail de nombreuses entreprises, des citoyens et de l'administration publique. Bien que plusieurs agents économiques aient été en mesure de s'adapter rapidement à la nouvelle situation, une population plus instruite en matière de numérique et des entreprises et institutions publiques plus solides sur le plan technologique auraient pu mieux faire face à la crise. En outre, de solides compétences numériques sont d'une importance capitale pour le développement économique futur de la région, dans un monde de plus en plus automatisé et numérisé.

Objectif : Améliorer les compétences numériques des citoyens et promouvoir la numérisation dans le secteur privé. Cela renforcera la résilience et offrira un moyen de diversifier l'économie locale.

Actions : Les programmes de formation destinés aux travailleurs pourraient être élargis pour inclure des programmes d'alphabétisation numérique. Le gouvernement régional pourrait également envisager d'apporter un soutien aux entreprises privées, par le biais de subventions ou d'incitations fiscales, pour soutenir la création de sites web, la mise en place de plateformes en ligne ou l'acquisition de matériel numérique tel que des ordinateurs. Ces programmes pourraient également être orientés vers l'embauche de chômeurs, qui recevraient alors une formation spécifique. Cela permettrait de créer des entreprises plus productives, efficaces et résilientes, tout en facilitant l'absorption et la montée en compétence des chômeurs. La formation axée sur le numérique pourrait également être utilisée pour développer de nouveaux modèles commerciaux à Saint-Martin, tels que les services à distance pour les entreprises étrangères (par exemple, les services informatiques).

RÉFÉRENCES

- Association des CCI des Outre-Mer (ACCIOM) (2020) *Outre-Mer : l'Etat d'Urgence*. Voir : <https://www.guyane.cci.fr/wp-content/uploads/2021/02/OUTRE-MER-L%C3%89TAT-DURGENCE.pdf>
- Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) (2020) *Communiqué de presse Covid-19 : l'Agefiph prend 10 mesures pour soutenir l'emploi des personnes handicapées*. Voir : <https://guadeloupe.deets.gouv.fr/sites/guadeloupe.deets.gouv.fr/IMG/pdf/agefiph-cp-mesurescovid-vf-.pdf>

⁶⁷ Collectivité de Saint-Martin (2021) La Collectivité de Saint-Martin met en place son GPECT et son dispositif Cadre Avenir. Voir : http://www.com-Saint-Martin.fr/La-Collectivité%20de-Saint-Martin-met-en-place-son-GPECT-et-son-dispositif-Cadre-Avenir-Saint-Martin-Antilles_2373.html

⁶⁸ Le projet Tintamarre s'est concentré sur la reconstruction des supports du réseau de télécommunications détruits par l'ouragan Irma pour permettre aux opérateurs de déployer la fibre optique grâce à une combinaison de subventions du FEDER et de l'État.

- ADEME (2018) *Enjeux de la mobilité en Guyane*. Voir : <https://www.guyane.ademe.fr/sites/default/files/note-ademe-enjeux-mobilite-guyane.pdf>
- CEROM (2018) *Estimation du PIB par habitant à Saint-Martin - Une croissance tirée par l'investissement public*. Voir : https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/Saint_Martin_gdp_in_2014_cerom_may2018.pdf
- Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) (2021) *Bilan 2020 - Le Marché du travail à Saint-Martin*. Voir : https://guadeloupe.deets.gouv.fr/sites/guadeloupe.deets.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_annuel_2020_marche_du_travail_saint_martin.pdf
- Collectivité de Saint-Martin (2021) *La Collectivité de Saint-Martin met en place son GPECT et son dispositif Cadre Avenir*. Voir : http://www.com-Saint Martin.fr/La-Collectivit%C3%A9-de-Saint-Martin-met-en-place-son-GPECT-et-son-dispositif-Cadre-Avenir_Saint-Martin-Antilles_2373.html
- Collectivité de Saint-Martin (2021) *Dispositif BOOST: Aide à l'investissement productif*. Voir : <http://www.com-Saint Martin.fr/ressources/Dispositif-BOOST-Aide-a-l-investissement-productif.pdf>
- Collectivité de Saint-Martin (2021) *Saint-Martin Commerce*. Voir : <http://www.com-Saint Martin.fr/ressources/Mon-BEAU-COMMERCE-Aide-a-la-renovation-de-devanture-commerciale-Reglement-et-formulaire.pdf>
- Direction du Tourisme Saint-Martin (2021) *STATISTIQUES TOURISTIQUES 2008-2020*.
- DME (2020) *Evaluation de l'impact de la crise sanitaire sur les économies ultramarines*. Voir : <https://www.mayotte.cci.fr/content/uploads/2020/06/DME-Impact-%C3%A9co-Covid19-rapport-final.pdf>
- Commission européenne, *Tableau de bord du coronavirus : Réponse de la politique de cohésion de l'UE à la crise*. Voir : <https://cohesiondata.ec.europa.eu/stories/s/CORONAVIRUS-DASHBOARD-COHESION-POLICY-RESPONSE/4e2z-pw8r/>
- Commission européenne (2021) *Aides d'État : La Commission approuve le régime français de 2 milliards d'euros destiné à soutenir les coûts fixes non couverts des entreprises touchées par l'épidémie de coronavirus*. Voir : https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_21_815
- Gouvernement Français (2020) *France Relance*. Voir : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf
- IEDOM (2019) *Panorama de Saint-Martin*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/panorama_2017_-_edition_2019_-_Saint_Martin.pdf
- IEDOM (2019) *Rapport d'activité économique 2018 de Saint-Martin*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2018_Saint_Martin.pdf
- IEDOM (2019) *Saint-Martin, Rapport annuel 2018*. Voir : <https://www.iedom.fr/Saint-Martin/publications/rapports-annuels/rapports-d-activite/article/rapport-annuel-2018-edition-2019>
- IEDOM (2020) *Saint-Martin, rapport annuel 2019*. Voir : https://www.iedom.fr/IMG/rapport_annuel_iedom_st-martin_2019/#page=1
- Les services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin (2020) *France-Relance: Projet initiative jeunes*. Voir : <http://www.saint-barth-Saint Martin.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/France-Relance-Projet-initiative-jeunes>
- Les services de l'Etat à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin (2020) *Plan 10000 Jeunes : Rejoignez le Ministère de l'Intérieur*. Voir : <http://www.saint-barth-Saint Martin.gouv.fr/Actualites/LA-UNE/Actualites/PLAN-10-000-JEUNES-REJOIGNEZ-LE-MINISTERE-DE-L-INTERIEUR>
- Ministère des Outre-Mer (2020) *Déclinaison du plan de relance en Outre-mer*. Voir : https://outre-mer.gouv.fr/sites/default/files/plan_relance_outre-mer_1ep_hd.pdf
- Ministère Des Outre-Mer (2021) *Informations Coronavirus*. Voir : <https://outre-mer.gouv.fr/informations-coronavirus#sxm%20sxb>
- Préfet de la Région de Guadeloupe (2021) *Demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi à Saint-Martin au quatrième trimestre 2020*. Voir : https://guadeloupe.deets.gouv.fr/sites/guadeloupe.deets.gouv.fr/IMG/pdf/defm_Saint_Martin_au_4eme_trimestre_2020-4.pdf
- Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (2020) *Covid-19 : Les déplacements sont réglementés dès aujourd'hui à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin*. Voir : <https://www.sxminfo.fr/126281/17/03/2020/covid-19-les-deplacements-sont-reglementes-des-aujourd'hui-a-saint-barthelemy-et-a-Saint-Martin/>
- Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (2020) *Covid-19 : Maintien des contrôles sur les déplacements transfrontaliers à Saint-Martin*. Voir : <https://www.sxminfo.fr/126406/17/05/2020/covid-19-maintien-des-contrôles-sur-les-deplacements-transfrontaliers-a-Saint-Martin/>
- QualiStat (2020) *Evaluation de l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture de la frontière sur les entreprises de Saint Martin*

- Sénat (2020) *Urgence économique outre-mer à la suite de la crise du Covid-19*. Voir : <https://www.senat.fr/rap/r19-620/r19-620.html>